

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 8 (1976)

Artikel: La fouille du "Garage Martin, 1973" : précisions sur le site de Clendy à Yverdon (néolithique et âge du bronze)
Autor: Kaenel, Gilbert
Kapitel: II.: Le site de Clendy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Le site de Clendy

(fig. 1, 77)

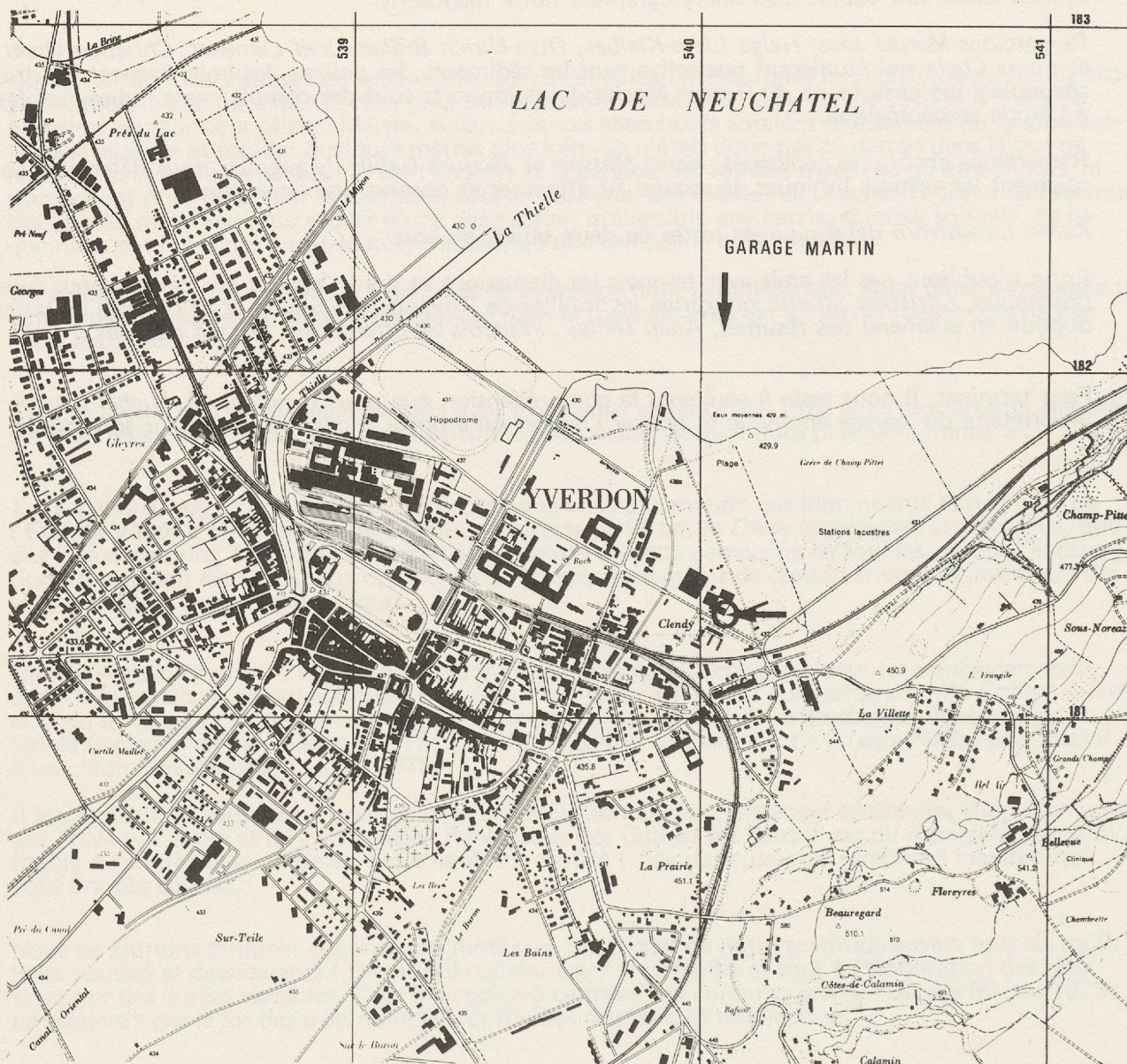


Figure 1

Emplacement du site de Clendy (Extrait du plan d'ensemble cantonal au 1:10'000, publié avec l'autorisation de la direction du cadastre du 15 mars 1976.

1. REMARQUES PRELIMINAIRES

Alors qu'un grand nombre parmi les stations « lacustres » des lacs de Neuchâtel, Bienne ou Morat avaient été découvertes à la fin du siècle dernier, après l'abaissement du niveau des eaux de ces trois lacs conséquence de la première Correction des Eaux du Jura (CEJ), les sites des rives de Clendy et de Champittet avaient à peine été signalés, sans aucune exploration à la suite de ces événements.

Les stations d'Yverdon-Clendy n'eurent donc pas à souffrir de l'engouement bien compréhensible des chercheurs de la fin du siècle dernier pour nos « lacustres », ceux des premières pages des livres d'Histoire, dont les villages, on en était alors persuadé, avaient été construits dans le lac. Une abondante récolte de matériel permit à ces pionniers de présenter les premières tentatives d'interprétation de l'Age de la Pierre polie en Suisse.

Il faut attendre les années 20 de ce siècle pour qu'un savant neuchâtelois, *Paul Vouga*, établisse la chronologie du Néolithique lacustre suisse, encore valable de nos jours, bien que précisée et constamment améliorée (Vouga, 1920/21/22, 1929, 1934). Clendy est à ce propos un des sites clés pour la compréhension du Néolithique régional, mais dont Vouga ignorait toujours l'existence lorsqu'il rédigea ses articles fondamentaux.

Dans la région yverdonnoise, on connaissait très vaguement la présence de « stations lacustres » entre Yverdon et Yvonand, on ne se doutait pas jusqu'en 1921, et surtout 1973, de l'existence d'un important site dans la baie d'Yvonand². On s'acharnait, et l'on s'acharne toujours malheureusement, à « récolter » des objets archéologiques sur la station bronze final de Corcelettes (Commune de Grandson (VD)) sur la rive nord du lac, à quelques kilomètres d'Yverdon.

2. HISTORIQUE DE LA RECHERCHE

Avant 1961, les mentions vagues concernant les stations de Clendy ou Champittet ne peuvent vraisemblablement pas s'appliquer à l'actuel site de Clendy, alors uniformément recouvert de sable et ainsi caché. Nous rappelons tout de même à titre de compléments de documentation les plus importantes des premières tentatives d'appréhension des occupations voisines (Clendy-Champittet) de 1858 à 1961.

En 1858 *Frédéric Keller* signale le premier, dans les « Pfahlbauten », la station « 15. Clendi [Sic] unweit Yverdon » (Keller 1858, p. 116).

En 1859, *Louis Rochat*, dans un rapport publié en 1860 dans les mêmes « Pfahlbauten » de Keller, écrit : « Les restes d'habitations lacustres remarquées dans le voisinage d'Yverdon se trouvent à Concise, Corcelettes, les Uttins, Clendy et Cheseaux », plus loin : « les pilotages de Clendy et de Cheseaux, quoique très peu éloignés de la ville, n'ont pas été explorés », et : « A Cheseaux et à Clendy, le lieu des pilotis est comme à Concise, un haut fond formé par des pierres brisées » (Keller 1860, p. 80/81).

Frédéric Troyon, en 1860, fait quelques remarques allant dans le même sens que celles de Rochat : « Il reste à mentionner deux emplacements à pilotis, ceux de Cheyre et de Clendy. Ce dernier à peu de distance d'Yverdon, est couvert de cailloux au milieu desquels j'ai trouvé des marteaux en pierre de la forme de cubes aux angles émoussés » (Troyon 1860, p. 154).

David Viollier, en 1927, dans sa « Carte archéologique du canton de Vaud », définit le nombre et l'emplacement présumé des stations de Clendy et de Champittet (Viollier 1927, p. 355/356).

En 1930, dans les « Pfahlbauten », *David Viollier* et *Paul Vouga* publient les mêmes notes de la « Carte archéologique » de Viollier, c'est ce rapport, dernier en date avant 1961, que nous citons ici : « Il existe sur les grèves, en Clendy, cinq stations lacustres, et sur la grève voisine de Champittet (Cheseaux), quatre stations dont le plan avait été dressé par de Mandrot (M. Lausanne). Ce plan n'est pas parfaitement exact et récemment M. Dubois, propriétaire de la campagne de Champittet, a fait dresser un nouveau plan par le géomètre.

66. Clendy I (néolithique).

En 1858, Keller mentionnait une station en Clendy où, en 1860, Rochat signalait des stations inexplorées : ce sont des hauts fonds recouverts de cailloux.

²Rapports, dactylographiés, de Jean Hübscher en 1920/21, adressés à l'archéologue cantonal. Pour les fouilles récentes, voir Strahm 1974/75; Jeanneret et Voruz 1976; Kaenel 1976 b. Le travail de licence, dactylographié, de Sara Hefti-Ott, *Die Keramik der Ufersiedlung Yvonand 4*, Geilinger, Bern 1975, paraîtra prochainement (ASSP 60, 1977).

67. Clendy II (néolithique).

Petite station qui figure sur les plans de Mandrot et Dubois mais n'est signalée nulle part.

68. Clendy III (néolithique ?).

Le plan Mandrot porte une grande station qui était reliée à la rive par trois points; elle a aujourd'hui disparu, recouverte par la route.

69. Clendy IV (bronze).

Troyon signalait en 1858 une petite station qu'il attribuait au bronze. C'est probablement celle qui se trouve en avant du No III.

70. Clendy V (bronze).

Petite station située non loin du No IV, à la limite des Communes d'Yverdon et de Cheseaux.

Il se pourrait que les stations III, IV et V avec la station I de Cheseaux, n'aient constitué qu'une seule grande station » (Viollier et Vouga 1930, p. 26/27).

Le plan Dubois, auquel il est fait allusion, est un plan dressé en 1919 par *Maurice Du Bois de Guimps* qui aurait, semble-t-il, pratiqué des « fouilles » à Clendy à la fin du 19ème siècle.

Les « pilotis », qui dans sa jeunesse avaient un à deux pieds de hauteur, affleuraient à peine le sol sous forme de débris pourris en 1919, date du relevé!

Du Bois signalait donc 9 stations entre celles de Clendy (Yverdon) et de Champittet (Cheseaux-Noréaz)³. En fait, les sondages mécaniques de *Roland Jeanneret* en 1973, ne permirent de redécouvrir aucune des stations à l'endroit indiqué sur le plan Du Bois, celles du moins qui auraient dû en partie se trouver sur le tracé de l'autoroute N 1, les numéros 8 et 4⁴.

La confusion semble avoir régné au siècle dernier et au début de ce siècle entre les stations de Clendy et de Champittet, comme nous l'avons déjà relevé à propos des sondages de 1973 (Kaenel 1976 a, p. 9). Viollier et Vouga s'en étaient aperçu puisqu'ils écrivent que leurs stations III, IV et V et la station I de Cheseaux (=Champittet) ne sont peut-être qu'une seule et même grande station.

De plus, le plan de Du Bois a été dressé de nombreuses années après les observations qu'il avait pu faire sur le terrain immédiatement après la première CEJ, et le repérage des stations n'était plus très aisé.

Bref, en 1961, date de la véritable découverte du site de Clendy dans sa conception actuelle (voir p.13), on en ignorait tout. Les anciennes mentions des plus vagues que nous venons de rappeler allaient être rapidement précisées.

Le site de Clendy est donc dès la première CEJ situé à quelques centaines de mètres de la rive du lac, recouvert et protégé par d'épais sédiments lacustres.

Il est d'ores et déjà important de remarquer l'influence des vents dominants, de la bise surtout, créant des courants et des conditions de sédimentation lacustre particuliers dans cette extrémité sud du lac de Neuchâtel. Il faut avant tout noter l'épaisseur des sédiments périodiquement apportés par le lac, aussi bien durant l'occupation qu'après l'abandon du site, favorisant ainsi l'établissement d'une stratigraphie étendue et nuancée, malgré d'autres désavantages, comme le lessivage, sur lesquels nous reviendrons par la suite à plusieurs reprises.

Dès 1968, date du premier sondage exécuté par *Christian Strahm* à la demande de *Michel Egloff*, alors conservateur du Musée du Vieil Yverdon, l'Institut de Préhistoire de l'Université de Freiburg/im Breisgau mène un projet de fouilles et d'étude de la station de l'Avenue des Sports, nom moderne donné à l'ancien « chemin de la Pépinière », sous la direction du professeur *Edward Sangmeister* et de *Christian Strahm*, sur invitation et en collaboration avec l'Etat de Vaud, *Denis Weidmann* dirigeant le chantier en 1970. Des campagnes de fouille eurent lieu en 1969, 70, 71 et 75.

³Le plan en question est exposé au Musée du Vieil Yverdon, avec la mention « Plan levé en octobre 1919 par : H. Hurni, géomètre officiel à Yverdon » (1:2000).

⁴Rapport collectif, dactylographié, de R. Jeanneret, G. Kaenel, C. Strahm, J.-L. Voruz et D. Weidmann. Section des Monuments Historiques de l'Etat de Vaud, Lausanne 1975.

Les résultats de ces recherches ont déjà permis de préciser bon nombre de questions relatives au développement et à l'aboutissement du Néolithique en Suisse occidentale ⁵. Ces fouilles font donc suite aux premières investigations modernes d'Auvernier (1964-65) dans le grand lac de Neuchâtel ⁶, et s'intègrent aux recherches en cours depuis une dizaine d'années en Suisse romande : pour ne rappeler que celles qui sont directement comparables, citons simplement Auvernier 1971-75, Portalban, 1962-75 et Yvonand 1973-74 ⁷.

Nous parlerons, dans ce rapport, de la station de l'Avenue des Sports pour caractériser la vaste station néolithique récent-final, explorée par Strahm, et pour la distinguer des stations du Garage Martin, (Cortailod tardif, Lüscherz, Bronze ancien IV), bien que toutes fassent partie du même site de Clendy à Yverdon.

3. DECOUVERTE ET PREMIERE « FOUILLES » DANS LA REGION DU GARAGE MARTIN ⁸

Pour situer notre petite fouille dans le contexte général du site de Clendy, nous sommes tenus de faire l'historique des découvertes et des recherches récentes. Revenons quelques années en arrière et relatons brièvement les circonstances hasardeuses, néfastes dans un premier temps, qui permirent de reconnaître l'importance de ce site.

En fait, en 1959, *Georges Kasser* signalait à l'archéologue cantonal que des ossements avaient été découverts à l'occasion du creusement d'un puits dans les jardins potagers situés au sud-ouest de la route. D'autre part selon certains propriétaires, on aurait rencontré des « planchers » et des « pilotis » en creusant dans leurs jardins. Comme aucun matériel archéologique déterminant autre que quelques ossements ne fut jamais mis au jour, nous conservons la date de 1961 comme celle de la découverte, malgré ces très vagues indications antérieures.

En automne 1961, lors de la pose d'un collecteur profond en relation avec la station d'épuration le long de l'ancien « Chemin de la Pépinière », apparurent dans les tranchées fraîchement excavées des « pilotis » ainsi que des vestiges archéologiques en grande quantité, céramique, silex, pierre polie, ossements, etc.

Cette découverte fut immédiatement signalée à l'archéologue cantonal d'alors, *Edgard Pélichet*, par téléphone puis par une lettre de *Georges Kasser* ⁹.

Un petit crédit est alors accordé par l'Etat de Vaud sur la demande de *Georges Kasser* pour étudier les résultats de cette tranchée-collecteur, et avant tout le matériel recueilli par quelques amateurs passionnés d'archéologie, les véritables découvreurs du site, MM. *René Krattinger* et *Jacques-Louis Wyss*, ce dernier devenu dès 1971 conservateur du Musée du Vieil Yverdon.

On a dès lors, d'après une expertise de *Madeleine Sitterding*, la certitude que le site a été occupé durant le Horgen (en fait, groupe de Lüscherz, terminologie à laquelle nous nous rallions, voir plus loin p.62) et à l'extrême fin du Néolithique de par la présence de céramique cordée. Quelques tessons sont en outre attribués au Bronze final.

⁵Voir les quelques rapports préliminaires publiés : Strahm 1970, 1972/73 et 1973; ainsi que la thèse de M. Uerpmann 1976.

⁶Voir les quelques rapports préliminaires publiés : Jéquier et Strahm 1965; Strahm 1965; Gallay 1965; Gallay 1966; Strahm 1966.

⁷Les fouilles récentes d'Auvernier ont déjà fait l'objet de quelques notes; voir surtout : Schifferdecker, Lenoble et Lambert 1974; Boisaubert, Schifferdecker et Pétrequin 1974; Arnold et Schweingruber 1975; Boisaubert et Desse 1975; Desse 1975. Voir en outre les résumés des communications du Colloque de Neuchâtel sur les « Plans d'habitation dans les stations palafittiques » (13-14.12.1974), celles de J.-L. Boisaubert, J. Lambert et F. Schifferdecker, ainsi que les résumés des communications du Colloque de Berne dans le cadre du « Groupe de travail pour les recherches pré- et protohistoriques en Suisse » (12.12.1975), de M. Egloff, K. Lundström et F. Schifferdecker.
Pour Portalban : voir les rapports préliminaires de Schwab 1968/69 et 1971.
Pour Yvonand : voir note 2.

⁸Nous remercions chaleureusement MM Charles Bonzon et Jacques-Louis Wyss, conservateur du Musée du Vieil Yverdon, qui ont bien voulu contrôler et compléter ces quelques remarques.

⁹Lettre du 22.11.1961, Archives Cantonales Vaudoises, Dossier A 186/5, Document A 27195.

A la fin de l'année 1962, une autorisation de fouilles est accordée à *Charles Bonzon* qui explore en novembre, avec la collaboration de *Jacques-Louis Wyss* et *René Krattinger*, une surface d'environ 130 m². Des conditions climatiques peu propices interrompent ces premières recherches, dont un rapport a été remis, à la fin de l'année 1963, à l'archéologue cantonal ¹⁰. A cette date, les travaux de terrassement pour la construction du Garage Martin sont achevés.

En fait, en 1963, la construction de ce garage a détruit par ses fondations à tout jamais, et remblayé une importante surface du site de Clendy, sans qu'aucune mesure archéologique n'ait été prise (plus de 2'000 m² détruits, guère plus de 200 m² fouillés en sept campagnes!). Le rapport Bonzon donne quelques indications relatives aux limites d'extension des vestiges archéologiques.

Au début de l'année 1964, les mêmes chercheurs, *Pierre Milliéry* s'étant joint à eux, demandent l'autorisation de procéder à un sondage sur le terrain propriété de l'entreprise *Paillard*, au sud-ouest de la route.

Cette petite fouille, qui eut lieu en février 1965, fut rapidement interrompue pour des raisons d'inondation. Il s'agit en fait de la première exploration sur la station de l'Avenue des Sports, fouillée depuis 1968 par l'Institut de Préhistoire de Freiburg/im Breisgau.

Deux citernes à benzine, implantées sur la face nord-est du garage, permettent aux mêmes personnes d'effectuer de nouvelles remarques quant à l'extension du site dans cette direction.

En 1967, c'est la construction de l'usine *Arkina*, à nouveau sans intervention archéologique malgré les avertissements d'amateurs compétents, située en bordure du site néolithique, mais détruisant une partie de la station bronze final.

En mai 1970, l'installation d'un collecteur sur la rive droite du Buron nous permet, avertis trop tard malheureusement, d'enregistrer de nouvelles observations ¹¹. Quelques pilotis furent arrachés par la machine et les rares tessons ramassés sur les déblais, attribués au bronze final.

En mai 1972, *Denis Weidmann*, archéologue des Monuments Historiques, procéda à une série de sondages archéologiques, averti cette fois-ci conformément à la loi cantonale ¹², du projet d'agrandissement d'*Arkina* (ces sondages furent d'ailleurs effectués au compte de cette usine). Les vestiges découverts, très profonds, ne devaient pas être touchés par les travaux. Il s'agit sans doute de la même station bronze final repérée en 1970.

En avril 1973, quelques semaines avant la fouille du Garage Martin, la section des Monuments Historiques fit effectuer par *Roland Jeanneret* et *Jean-Marc Thévenaz*, une série de sondages en rapport avec un plan d'extension partiel des grèves de Champittet. Différents niveaux archéologiques sont reconnus ainsi que leur limite en direction sud-est.

En février 1975, la construction d'un transformateur pour le compte des Services Industriels de la Ville d'Yverdon entraîna de nouveaux sondages mécaniques, réalisés par *Roland Jeanneret* et *Jean-Louis Voruz*. Des deux niveaux archéologiques rencontrés, le premier est complètement lessivé, l'autre également lessivé mais très profond, ne sera pas touché par les travaux de fondation. L'organisation d'une fouille de sauvetage n'était ainsi plus suffisamment motivée.

En janvier 1975, c'était la redécouverte des menhirs d'Yverdon par le géologue *Jacques Gabus*, à quelques dizaines de mètres à peine à l'est des derniers sondages de 1973, mais à l'intérieur

¹⁰Rapport, dactylographié, du 25.11.1963, Archives Cantonales Vaudoises, Dossier A 186/5, documents A 27193 et 23856.

¹¹Rapport, dactylographié, de Denis Weidmann, *Nouveaux pilotis à l'Avenue des Sports (Yverdon)*, 1972, Archives des Monuments Historiques.

¹²Le texte de la loi est le suivant :

« Arrêté du 24 décembre 1971 déterminant deux zones archéologiques sur le territoire de la commune d'Yverdon, vu la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites (mise à jour au 1er mai 1973).

Art. 1. Zone préhistorique A : délimitée par le Buron, l'avenue de la Plage, la voie ferrée Yvonand-Yverdon, la limite territoriale et le lac. (...) [voir fig. 77]

Art. 2. Tous travaux dans le sol ou sous les eaux à effectuer dans les zones mentionnées à l'article premier doivent faire l'objet d'une autorisation du Département des travaux publics. (conformément à l'article 67 de la loi du 10 décembre 1969) ».

Rapport, dactylographié, de D. Weidmann, *Sondages Arkina 1972*, Archives des Monuments Historiques.

de la forêt. Une exploration fut également organisée par les Monuments Historiques durant le printemps, conduite par *Roland Jeanneret* et *Jean-Louis Voruz*.¹³

En automne 1975 enfin eut lieu une campagne de l'Institut de Préhistoire de Freiburg/im Breisgau sur la station de l'Avenue des Sports, dirigée à nouveau par *Christian Strahm* (voir p. 12).

4. PLACE DE LA FOUILLE DU GARAGE MARTIN – 1973 DANS LE SITE DE CLENDY ET OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Après ces quelques remarques générales sur l'histoire récente des découvertes et destructions opérées sur le site de Clendy, on comprendra mieux l'intérêt de notre fouille, de si faible étendue soit-elle. En effet, non seulement les 24 m² que nous avons explorés restaient parmi les rares rescapés d'une destruction impressionnante et irrémédiable de plus de 2000 m² lors de la construction du même garage (!), mais étaient également, compte tenu des progrès de la recherche depuis une dizaine d'années sur le Néolithique lacustre des environs et en particulier du même site, susceptibles de nous apporter des compléments très importants pour la compréhension de l'évolution des occupations successives depuis le Néolithique jusqu'à l'Age du Bronze.

Si l'on regarde le plan général du secteur (fig. 77) on remarque que notre petite fouille est placée en plein centre du site au sens large, compte tenu des différents sondages et de la découverte des menhirs en 1975, mais en bordure nord-est de la station néolithique récent-final fouillée par Strahm. Nous reviendrons en fin d'exposé (p. 107) sur le problème de la continuité et du déplacement de l'habitat du Néolithique à l'Age du Bronze à Clendy.

¹³Rapport, dactylographié, de R. Jeanneret et J.-L. Voruz, *Les menhirs des Grèves de Clendy*, section des Monuments Historiques 1975 (à paraître, ASSP 60, 1977).